

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2023

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1031

présenté par
Mme Vidal

ARTICLE 12

I. – À l’alinéa 7, substituer aux mots :

« cette évaluation »

les mots :

« l’évaluation mentionnée au premier alinéa ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« tout »

le mot :

« un ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer aux mots :

« signataire de »

les mots :

« partie à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel